

Informations de base	
2008/0014(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Décision	Procédure terminée
Pollution de l'air, émissions de gaz à effet de serre: effort des États membres afin de respecter les engagements de la Communauté en matière de réduction de ces émissions jusqu'en 2020 Subject 3.70.02 Pollution atmosphérique, pollution automobile 3.70.03 Politique climatique, changement climatique, couche d'ozone 3.70.20 Développement durable	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2008/0014(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 175
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	ENVI/6/58788